



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

No.

Port-au-Prince, le 23 janvier 2010

AVIS

Objet : COORDONNÉES BANCAIRES POUR AIDER LES VICTIMES DU SEISME DU 12 JANVIER 2010

Le Ministère de l'Économie et des Finances informe les personnes et institutions désirant fournir à l'État haïtien des ressources financières pour appuyer l'aide aux victimes du séisme du 12 janvier dernier peuvent utiliser le canal du compte du « **Fonds d'urgence** » pour acheminer leurs dons au gouvernement haïtien.

Créé en 1966, le « **Fonds d'urgence** » permet au pouvoir exécutif de faire face aux dépenses qui pourront s'avérer nécessaires par suite de cas d'urgence affectant la survie de nos populations et la sécurité nationale.

Pour alimenter le compte FDU (Fonds d'urgence) par virement bancaire de l'étranger étant, il suffit d'utiliser le compte de la Banque Centrale d'Haïti (BRH) domicilié à la CITIBANK :

Numéro de compte : 36047871

Code SWIFT : CITI US 33

Les donateurs ajouteront la mention suivante : « Pour alimentation du compte FDU ».

Pour alimenter le compte FDU par chèque, les donateurs émettront leur chèque à l'ordre de : **FONDS D'URGENCE-REPUBLIQUE D'HAÏTI**. Les coordonnées bancaires du compte du « Fonds d'urgence » à la BRH est le 111250057.


Ronald BAUDIN
Ministre